

LAZARUS

La présente feuille cotée et paraphée par nous
 préfet de la Sarthe, pour servir de représentation
 à M. le Maire de la Commune de St Ouen,
 en conformité de la loi Du 22 frimaire an 7.
 Qu. Mans le 18 Décembre 1838.



St Ouen

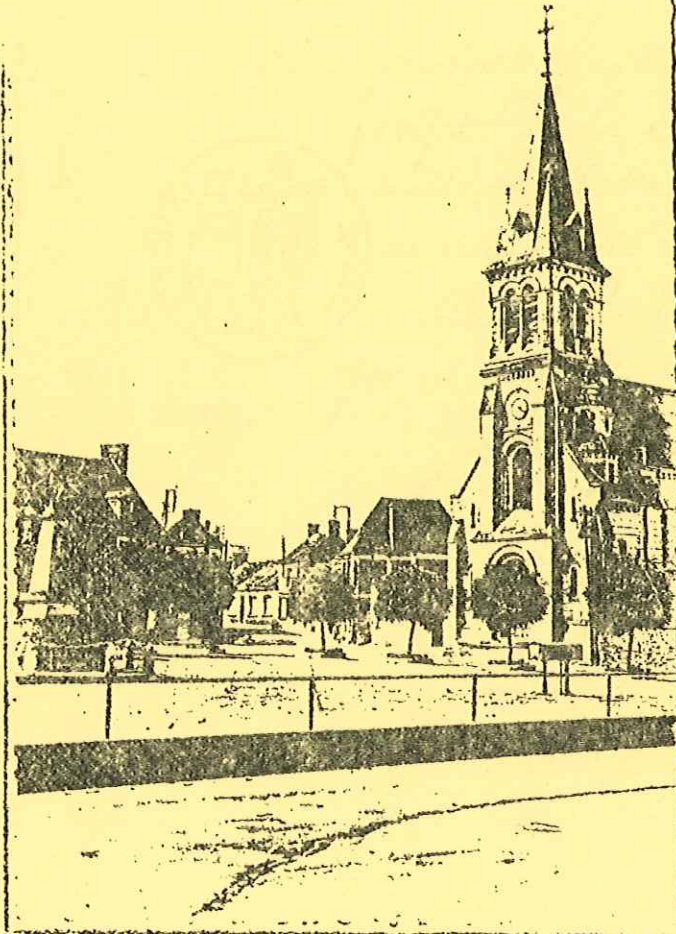
pour m. le préfet, le sous-préfet, le maire, le conseil municipal, le conseil de fabrique, le conseil de paroisse, le conseil de canton, le conseil de district, le conseil de département, le conseil de province, le conseil de France, le conseil de l'empire, le conseil de l'empereur.



Le 10 Janvier 1839

Le 10 avril 1839

10 mai 1839
 10 Juin 1840
 10 Juillet 1840
 10 Août 1840
 10 Septembre 1840
 10 Octobre 1840
 10 Novembre 1840
 10 Décembre 1840



10 Janvier 1841
 10 Février 1841
 10 Mars 1841
 10 Avril 1841
 10 Mai 1841
 10 Juin 1841
 10 Juillet 1841
 10 Août 1841
 10 Septembre 1841
 10 Octobre 1841
 10 Novembre 1841
 10 Décembre 1841

St Ouen-en-blin.

- LE MOT DU MAIRE -

Mesdames,

Mesdemoiselles,

Messieurs,

En tout premier lieu je vous présente à tous mes meilleurs vœux pour la nouvelle Année. Qu'elle vous apporte joie et bonheur; qu'elle permette la réalisation de vos désirs les plus chers.

1979 verra naître la loi sur la réforme des collectivités locales. Cette réforme en gestation donnera-t-elle satisfaction aux petites communes ? C'est une question que nous ne pouvons aborder aujourd'hui. Il faudra étudier les textes, après amendement, tels qu'ils sortiront du parlement. Il sera alors facile d'évaluer ce qui changera et d'apercevoir ce qui manquera.

- Nous pouvons déjà penser que le système des subventions accordées au coup par coup sera remis en cause. C'est là une bonne chose, en effet, jusqu'à présent, l'attribution des subventions de l'Etat ou du département était souvent liée aux "relations" du Maire en place ce qui provoquait souvent de profondes injustices.

- En matière d'urbanisme, la mise en place de cette loi prévoit le renforcement de l'autorité et des pouvoirs du Maire.

- Jusqu'à présent bien que l'article R 114 L du code de l'urbanisme prévoit que le permis de construire est accordé par le Maire; les choses se passent bien différemment et la tutelle des services de l'équipement est bien souvent contraignante. Avec la réforme des collectivités locales le Maire accordera seul le permis de construire. Pensant toutefois que cette situation peut être parfois dangereuse nous avons déjà créé une commission d'étude des demandes de permis (Mr Fromont, Mr Pousse, Mr Delétang). L'accord ou le refus de permis sera décidé par cette commission.

- Je voudrais maintenant vous faire part de ce qui est pour moi un sujet d'inquiétude. Depuis un an le nombre des chômeurs ou demandeurs d'emploi dépasse régulièrement la trentaine. Dans un département proche du nôtre : l'Ille et Vilaine (dans le canton de St Brice en Cogles) les Maires ont fondé un syndicat intercommunal pour la création d'emplois. Ce pour participer au financement d'un équipement industriel susceptible d'accueillir 60 salariés. Cette solution originale est la seule capable de répondre au problème de l'emploi en milieu rural. Le lieu de l'implantation compte peu, ce qui est important c'est d'équilibrer l'emploi dans le canton (Il est évident que la chambre de commerce doit apporter son appui technique à un tel projet) Pourquoi pas dans le Belinois

- L'année 1978 a vu la réalisation de la plupart des projets que nous nous étions fixés en début d'année. (Mise en forme avec élargissement du chemin des portes et du chemin de la Goudinière. Réfection de la façade du logement de Madame Gost l chauffage central dans les 3 anciennes classes. Extension du réseau de distribution d'eau sur Chambron) L'étude des travaux du presbytère a pris quelque retard mais nous pouvons penser que les travaux débiteront lors du premier semestre.

- 1979 ne verra pas de projet spectaculaire se réaliser. Il n'est pas question de faire des folies avec notre modeste budget communal. La municipalité doit être prudente dans ses dépenses. Nous avons toutefois le devoir de conserver à StOuen un cadre de vie privilégié. Il est certain que le visiteur est agréablement surpris par la beauté du fleurissement et le cadre calme du bourg (Il suffit de savoir parler aux nombreux vacanciers qui empruntent l'itinéraire dit vert pour s'en convaincre) Conservons ce calme et cette qualité de vie.

A Bientôt.

Réunions du conseil Municipal

Depuis son élection le Conseil Municipal s'est réuni en 18 séances.
Seulement 4 absences ont été enregistrées.....

Subventions accordées par la commune en 1978

- Bureau d'aide sociale	2 500
- Cantine scolaire	2 200
- Union Sportive	1 500
- Association des retraités	800
- Comice agricole cantonal	530
- Majorettes d'Ecommoy	250
- Ecole de Mangé-Vernéuil	250
- Service d'aide ménagère St Ouen	250
- Groupement de défense des cultures	100
- Aide familiale du Bolinois	200
- Amicale de prisonniers St Ouen	175
- Amicale anciens combattants A F N	175
- Pompiers d'Ecommoy	100
- Papillons blancs	100
- Centre de formation du bâtiment	50
- Prévention routière	20
- Ligue contre le cancer	20
- Association des paralysés de France	20
soit un total de	<u>9 240 Fr</u>

Suite à la catastrophe de l'Amococadiz le conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 250 F à une commune bretonne de l'importance de ST Ouen touchée par la marée noire. Cette subvention a été versée à la commune de Plougrescant (côtes du nord) en lui demandant qu'elle l'utilise pour dédommager les marins pêcheurs

Divers prix de revient 1978

- chauffage central dans les 3 anciennes classes	17 517, 23
- mise en forme du chemin de la Gourdinière	3 867, 28
- mise en forme du chemin des portes	9 137, 52
- Bancs publics	1 625, 99
- entretien de voies communales goudronnées (par les ponts et chaussées)	5 278, 50

Orages de grêle

Suite au dégâts causés sur les chemins communaux la municipalité a sollicité une subvention exceptionnelle du département. Cette subvention nous a été refusée (comme à toutes les communes sinistrées)
Quant à la limitation dans l'usage des dispositifs para-grêle...attendons...
Le prochain orage

LA CANTINE SCOLAIRE

Crée en 1954, l'Association chargée de la gestion de la cantine scolaire a depuis cette date, fait fonctionner avec cœur la cantine de notre commune.

La cantine s'est d'abord installée dans un petit local situé face aux écoles. Là, elle accueillera jusqu'à 100 rationnaires.

Une salle de classe s'étant trouvée libre lors de la construction du petit groupe scolaire, la municipalité fera transférer la cantine à la place qu'elle occupe actuellement.

Le conseil d'administration de l'association est formé du Maire, président d'office, des enseignants, membres de droit, et de 10 parents dont les enfants fréquentent la cantine. Ces derniers sont élus tous les trois ans lors d'une assemblée générale. A ce sujet, nous déplorons le manque d'intérêt des parents pour ces réunions.

Le nombre des rationnaires ayant beaucoup diminué par suite de la scolarisation des enfants à Ecommoy dès l'âge de 12 ans, la cantine a donc accepté en 1976 la proposition de la commune de St Biez qui souhaitait que la cantine lui fournisse des repas, (assurant elle-même sur place le service). Cet apport de rationnaires supplémentaires permet donc une gestion plus facile (le personnel étant resté le même).

Un peu de chiffres :

Les ressources sont assurées par :

- les sommes versées pour les repas
- une subvention communale (en 78:2.200)
- une subvention trimestrielle versée par la préfecture.

Il est à noter que l'achat de mobilier et de matériel est également subventionné.

Pour l'année scolaire 77/78, la cantine a fonctionné 136 jours, assurant 12.643 repas. Le bilan de cette année scolaire fait apparaître les chiffres suivants:

Dépenses	recettes
77.434,51 fr	77.610,52 fr
Solde créditeur : 176,01 fr	

Les subvention communale et départementale ont en outre permis d'acquérir une frigos et du mobilier pour le réfectoire.

Pour la rentrée scolaire 78/79, le prix du repas a été fixé à 5fr,30. Si des difficultés de gestion survenaient, ce prix pourrait être modifié en cours d'année.

Voici, pour finir, les menus qui ont été servis aux enfants entre le 4 et le 21 décembre 78.

Lundi 4 : Potage- bourguignon- riz- fromage blanc
Mardi 5 : Potage- Jambon- purée - compote -
Jeudi 7 : Potage- Poule rotie - Haricots verts - crème
Vendr 8 : Potage- Poisson - nouilles- fruit-

Lundi 11 : potage - saucisses-lentilles-fromage
Mardi 12 : Potage- Bifteck - frites-pomme
Jeudi 14 : Potage- quenelles oufs dur-riz-compote
Vendr 15 : Potage- Poisson- pdetcrème - fruit

Lundi 18 : Potage - pot au feu - riz - fromage blanc
Mardi 19 : Potage - crudités- parmentier - salade-compote-
jeudi 21 : Potage - roti de dinde-pommes sautés-buche glacée.

Des idées ou suggestions nouvelles pour les menus sont les bienvenues.

la gestionnaire

L'Amicale Laïque des parents d'Elèves et Amis de l'école

L'Assemblée Générale de l'Amicale a eu lieu au début du mois de Novembre 1978. Elle a donné lieu au renouvellement du bureau. Voici la liste des personnes élues pour 1979 : M M Fournier, Pasquier, Goualard, Bucheron, Jagou, Lecesve, Livet Charles, Livet Claude, Monnier A , Torché, Petithomme et Rivière. Mr Torché, Mme Facca et Mr Roquain sont réélus respectivement président, trésorière et secrétaire.

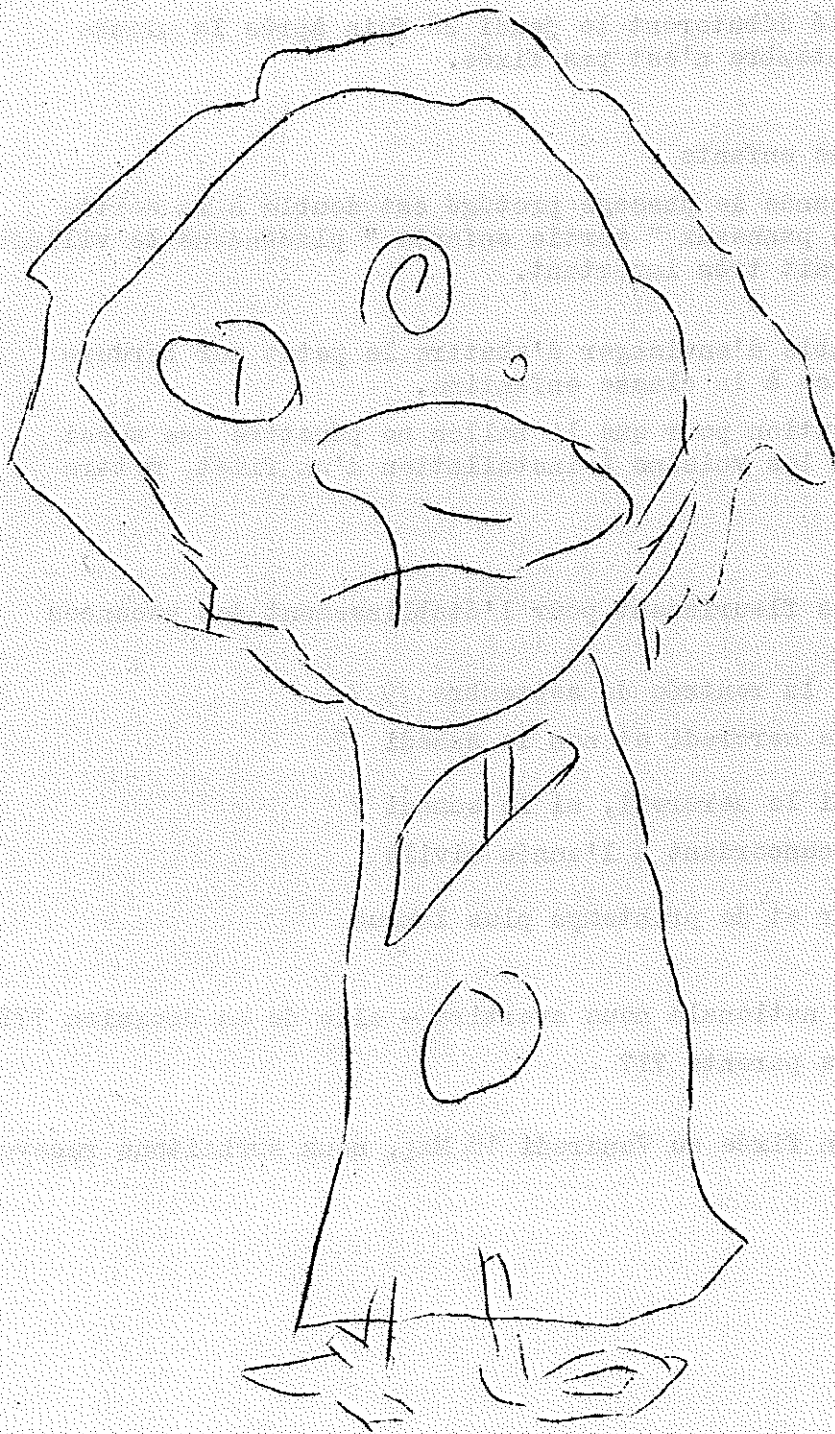
En 1978, la vie de l'Amicale a été marquée par les voyages scolaires des grands et des petits. Les grands (classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 environ 65 enfants) sont allés aux îles d'Haussay. Outre la traversée en bateau, les enfants ont apprécié le pique nique, les jeux dans le sable et la promenade sur les plages et les rochers de la plus grande des îles Chausey. En fin d'après midi, de retour sur le littoral, les enfants ont pu visiter l'aquarium de Granville. Quelques parents ou amis de l'école, qui avaient payé leur voyage, avaient achevé de combler le car au départ le matin. En résumé, cette journée fut bien agréable, tant pour les enfants que pour les adultes. Une semaine plus tard, les petits (classe de CPet de section enfantine, environ 60 enfants) sont allés au parc d'attraction de Papéa près du Mans : journée exceptionnelle pour ces enfants qui n'avaient jamais vu tant de jeux différents et de manèges réunis dans un même lieu et dont la résistance à la fatigue a été mise à rude épreuve. La kermesse, également organisée par l'amicale, a marqué la fin de l'année scolaire. Un grand nombre de personnes malgré le temps médiocre, est venu assister au petit spectacle (composé de danses, de saynètes et de chants) qui était proposé. Cette innovation sera sans aucun doute recueillie et améliorée en 1979 car elle a suscité un vif intérêt de la part des personnes présentes. La fête de Noël et la venue du père Noël à l'école ont clos l'année 1978 pour l'amicale qui offrait à cette occasion aux enfants, un sachet de friandises et une orange, la cantine offrant pour sa part un chocolat chaud et la commune une brioche.

Comme toute association, l'amicale organise au cours de l'année quelques manifestations récréatives dont les bénéfices constituent l'essentiel de ses ressources. Il s'agit du Bal à la fin du printemps, de la Kermesse de fin d'année scolaire et du concours de 17. Jusqu'en 1976, ces ressources augmentaient modestement mais régulièrement chaque année. En 1977, on observait une stagnation puis une baisse sensible en 1978. Il va sans dire qu'il va maintenant devenir difficile d'organiser un voyage pour les enfants en fin d'année, voyage dont le coût a augmenté dans des proportions inquiétantes en 1978. Il est probable que l'amicale devra supprimer le voyage pour une grande partie des enfants ou encore s'orienter vers d'autres activités moins onéreuses, qui toucheront le plus grand nombre d'enfants possible. Les buts que s'est fixés l'amicale n'en seront pas moins respectés à savoir défendre les institutions laïques existantes, établir les liens entre la famille et l'école et enfin, prolonger l'oeuvre scolaire.

L'année 1979 verra donc probablement une évolution au niveau des activités de l'amicale et peut être un changement. En effet, les possibilités d'action sont nombreuses et n'ont pas toutes été utilisées jusqu'à maintenant.

A L' E C O L E

Sapin, Sapin
Si les années passent
Sapin, Sapin
J'aurais une forêt de sapins



J'ai demandé au père Noël
Qui se promène dans le ciel
de m'apporter une trompette
Pour faire 3 fois Pouett-Pouett

Au temps du clair de la terre
Au temps des fusées
Au temps du clair de la terre
Quest ce qui te fais rever
Je pense à Noël
Je pense à Noël
A tout ce qui arriva
A ce petit enfant là

COMITE des PARENTS

Membres : Mrs LECESVE, MEUNIER, BUCHERON, MARTIN, Mme GOUALARD -
votant : 41 - Inscrits : 63

Dates des vacances pour 79 :

du 15 février inclus au 21 Février inclus

du samedi 7 avril inclus au mercredi 18 Avril inclus

les vacances d'été débuteront le jeudi 28 juin après la classe
la rentrée de septembre n'est pas fixée.

Travaux pour la sécurité des enfants :

Suite à notre demande le passage protégé est double à la sortie
de l'école et des panneaux " sortie enfants " placés dans le village
ce qui nous apparaît très important.

Pour 79

- Il est souhaitable d'envisager d'abattre le petit mur bordure
dans la cour face à la classe enfantine.
- trouver une solution pour que le ballon ne pénètre pas aussi
facilement chez les voisins (installation d'un filet, mettre
des arbres....)

Problème de scolarisation :

de nombreux ^rprojets fleurissent pour l'établissement des vacances
à venir:

- modification de la rentrée de septembre '79 ?
- scolarisation le mercredi et non le samedi ?
- scolarisation ni le mercredi, ni le samedi ?
- année scolaire concordant à l'année civile
- vacances d'hiver et de printemps plus longue

Quand l'éducation nationale nous avertira - elle de sa décision ???

Que peut faire les parents ???
nt

Pour notre prochaine réunion fixée au Vendredi 18 Mai, nous souhaitons recevoir
toutes vos suggestions.

Le Club des Jeunes

Les Loisirs existant à St Ouen en Belin n'étant pas nombreux ceci a poussé le conseil municipal à se pencher sur ce problème.

La Commission du Conseil Municipal invita les jeunes à se rassembler 2 samedi de suite afin qu'ils puissent choisir leurs loisirs. Au cours de la 1^{ère} réunion il a été demandé que les jeunes de St Biez en Belin soient invités à participer à la prochaine rencontre. Au cours de celle ci seuls des jeunes ont pris part et ont émis quelques idées de loisirs ainsi que le nom du club :

" HAKALENDES "

Théâtre - Ping pong - vélo - labo photo - astronomie - bibliothèque - quelques une de ces activités ne fonctionnent pas encore. Certaines d'entre elles ne peuvent se réaliser qu'à la belle saison (vélo) ou n'intéressent pas assez de jeunes. Pour l'instant une bibliothèque est installée avec les livres de tous les adhérents ce qui permet à tous de lire sur place ou chez soi. Un billard est prêté par Mr le curé et une table de ping pong amenée par des jeunes fonctionnent gratuitement. Des minutieux confectionnent des tableaux-fils. Le samedi 21 octobre un lavage de voitures a connu une bonne réussite sur la place de St Ouen en Belin grâce à un grand nombre de véhicules lavés. Un groupe de jeunes s'est penché sur l'histoire de la commune.

Il est aussi prévu de faire quelques séances publiques de cinéma avec le concours d'un adulte. Ces films auront pour thème la vie de l'agriculture des années 1930 à 1945 ainsi que quelques autres.

Le club est ouvert à tous les jeunes, le samedi et dimanche après midi . Les participants versent une cotisation afin de subvenir aux frais occasionnés. La réussite des activités organisées au club dépend de la bonne volonté de tous.

Groupe de recherche

Un groupe de jeune du club s'est intéressé aux monuments historiques de St Ouen en Belin.

Nous avons choisi les principaux monuments qui ont eu une très grande importance dans notre commune.

- L'ancienne école ménagère
- L'ancienne église (qui a pris flamme au cours d'un orage)
- Le château de la poissonnière

Nous avons enquêté des personnes âgées. Celle ci nous ont donné des renseignements sur l'ancienne école.

Nous sommes allés à la mairie consulter les archives. Et nous avons pris des notes, l'enquête terminée, nous exposerons notre travail.

Nous remercions les personnes âgées de leur agréable collaboration.

Union Sportive -

Football :

Toujours quatre équipes.

Les pupilles : cette équipe est entièrement renouvelée. Elle est composée de très jeunes éléments, 5 poussins et 5 pupilles. Notre jeune équipe se défend vaillamment contre les clubs des alentours. Elle est classée 7^{ème}.

Les minimes -cadets :

une quinzaine d'éléments permettent de former une solide équipe de base. Une rotation peut s'effectuer de façon à épargner les forces des jeunes minimes. Elle occupe en ce moment la 3^{ème} position. C'est dans cette équipe que réside l'avenir du club. Elle renferme plusieurs éléments de valeur.

Au risque de se répéter, rappelons que ces 2 équipes sont parfaitement encadrées par les jeunes joueurs dirigeants et transportées par les parents bénévoles.

Les équipes Seniors A et B

évoluent toujours en 3^{ème} division, encouragées par leurs trop nombreux mais fervents supporters.

L'équipe A a manqué de peu la montée en 2^{ème} division arrêtée dans son élan par Pontvallain B. Cette année encore elle se comporte bien puisqu'elle occupe la seconde position après le Lude.

L'équipe B toujours vaillante se bat avec courage au sein d'un groupe où nous trouvons de bonnes équipes. Elle a le mérite de tenir avec un effectif rendu trop juste à la suite de l'abandon de certains éléments?

Volley - Ball :

L'équipe A évolue toujours au niveau régional et de maintient pour l'instant en milieu de tableau après 4 victoires : contre les Nantaises de St Herblain, les Angevins de St Barthélémy, les Choletais de la Séguinière et enfin nos sympathiques Sathois de Cherreau.

En fait, la Séguinière à l'aller, Cholet, Brezé dans le Saumurois et une excellente équipe du choletais Montigné sur Moine à l'aller et au retour.

L'équipe B en départementale connaît à peine son classement puisqu'elle joue pour le plaisir. Elle doit se trouver pour l'instant 3^{ème} derrière Château du Loir et la Flèche.

Les Garçons c'est un peu le même problème d'une bande de copains qui se retrouvent pour envoyer un ballon par dessus un filet et il réussissent assez bien il faut le dire.

Quant aux minimes filles, qui n'ont pas encore gagné. Mais tout arrive à qui sait attendre. Si elles gardent leur joie de jouer elles progresseront.

Là encore les joueuses adultes et les parents assurent bénévolement, encadrant et transport.

Informations

aux membres honoraires : le bal de l'union sportive aura lieu cette année le 30 Avril à Chardonneux, le club ne pouvant pas se permettre la location coûteuse de chaumières.

Société de chasse de Longue - Lande -

L'année 1978 vient de se terminer, elle fut moyenne en gibier pour ses sociétaires, les orages de mai - juin y sont pour quelque chose; certes il y avait un mauvais résultat pour le faisan et la perdrix dont les couvées n'ont pas réussi, mais un peu plus chanceux pour le lièvre. Malgré tout la manifestation de cette société a été son Ball - trapp qui reste une réussite pour les organisateurs en tant que profit car le coût du repeuplement est considérable. Nous voyons ces prairies et ces forêts revivre grâce à la participation de ces chasseurs. Nous en bénéficions tous et nous espérons être encore plus nombreux pour le Ball-trapp du 2 et 3 juin 1979. Enfin la saison se terminera jusqu'au 31 Mars par plusieurs battues au renard et autres mustélidés, ce dont tous les chasseurs bénéficient car cette faune doit être protégée pour survivre. Et pour finir la galette des Rois.

Toutes réclamations ou suggestions devront être émise auprès d'un membre du bureau.

Composition du bureau : Président : Gaignon Gaston, Vice Président : Meunier André, Trésorier : Gohier Raymond, Secrétaire : Coudray Alphonsé, Adjoint au Cte : Bernard Henri.

Village Fleuri -

Fleurir notre village lui donnera un aspect de vie et de beauté avec la participation de chacun: fleurir sa maison, ses fenêtres, ses balcons, son trottoir; nous aurons un village plus gai où il fait bon vivre.

Le fleurissement d'un village est une oeuvre collective, fleurir, c'est créer un esprit de solidarité entre les habitants qui peuvent échanger ou donner des plants trop importants pour leurs besoins personnels.

Fleurir, c'est aussi nettoyer, enlever les fleurs fanées les mauvaises herbes non seulement chez vous mais un peu plus loin sur le domaine public.

Les petites communes n'ont pas suffisamment de personnel communal pour le faire.

Embellir, c'est non seulement prévoir une floraison horizontale, mais aussi des plantes, arbres, arbustes, c'est aménager des pelouses et des espaces verts, des maisons fleuries venant en complément de ce qui est entrepris par les communes.

Nous avons apprécié vos efforts pour l'année 1978 et nous vous demandons de continuer dans la mesure de vos moyens pour que notre village soit encore plus beau pour l'année 1979 : Merci

La commission de la protection de la nature et du fleurissement . A Pitois.

Service d'aide aux personnes Agées -

Le bureau s'est réuni plusieurs fois au cours de l'année.

Lors d'une rencontre avec les aides ménagères l'organisme (Famille Rurale) leur a proposé une session de formation où les problèmes concernant leur service seraient évoqués. Le stage se déroule actuellement à Mayet et une aide ménagère sur place en fonction le suit avec beaucoup d'intérêt.

La Société A. F. N.

La société A F N continue son chemin elle doit se réunir prochainement pour son compte rendu de fin d'année.

Le bal du 15 avril 78 fût une réussite malgré le froid. La cérémonie du 11 novembre, avec une minute de silence au monument, suivie de la remise à 4 A F N de la médaille commémorative Afrique du Nord, suivie d'un banquet qui rassemblait toutes les sociétés. Un petit bal privé terminait la soirée au café Guay.

Maintenant nous préparons la nouvelle année 1979 avec en premier la galette début février. Ensuite un bal qui sera organisé en début d'année.

La vie du troisième Age -

Comme chaque année l'assemblée annuelle du club du 3 ème age, s'est tenu le 29 décembre 1978 en présence de Madame Boulard, secrétaire de Mairie. Mr Fromont (Maire) était excusé.

Les membres du bureau sont maintenus dans leurs fonctions, à part Mr Hamelin qui donne sa démission de secrétaire adjoint, Mr Lacroix Gustave prend sa place.

Le président et le trésorier présentent les activités du club. Le trésorier donne les comptes financiers de 1978.

Dans cette année écoulée, nous sommes heureux de vous faire connaître nos activités :

- Voyage à la Tranchesur Mer (visite de l'exposition de tulipes)
- fin juin voyage à Lisieux - Trouville (agréable journée)
- le 22 Novembre repas offert par le club en la présence de Mr Le Maire président d'honneur, Mr Pousse 1 er adjoint et Mme, Mr Livet Charles adjoint et Mme Mr Lebatteux président cantonal.

- le 29 décembre - galette des rois

Nous remercions Monsieur le Maire de mettre à notre disposition la cantine bien chauffée.

Nous remercions Madame Boulard, secrétaire de mairie, Madame Simon, cantinière, pour leur dévouement.

- DEMOGRAPHIE -

Naissances

	Filles	Garçons
1974	7	10
1975	8	3
1976	10	4
1977	7	6
1978	3	3

Mariages

1974	=	11
1975	=	9
1976	=	9
1977	=	10
1978	=	5

Décès

1974	=	5
1975	=	8
1976	=	6
1977	=	6
1978	=	3

La Pluie à St Ouen

Hauteur des Précipitations

	1976	1977	1978
Janvier	71	mm/ m.....	83 mm/ M
février	138		64
Mars	60		79
Avril	11	38	43
Mai	17	66	80
Juin	0	52	106
Juillet	51	86	25
Aout	8	51	22
Septembre	98	15	13
octobre	80	46	6
Novembre	70	65	23
Décembre	54	71	130

RENSEIGNEMENTS

MAIRIE : ouverture tous les jours sauf samedi et Dimanche
de 14 h à 18 h Tél : 27 - 13 - 02

POMPIERS : Ecommoy Tél : 18

Gendarmerie: Ecommoy Tél : 27 - 10 - 18

Docteurs LAFFONT Tél : 27 - 11 - 15

DESLANDES Tél : 27 - 10 - 07

Ambulances RICHARD Tél : 27 - 11 - 30

MICHELIN Tél : 27 - 11 - 31

Vétérinaires JACOB- LELIEVRE Tél : 27 6 11 - 23

Permanence du CREDIT MUTUEL à la mairie le mercredi de 11H à 12 H
Vendredi de 15H à 16 H

Camion CAISSE D' EPARGNE le vendredi de 10 H30 à 11 H 30 sur la place

BIBLIOBUS : à partir de février

Notre couverture :

La photographie est assez récente par contre le document de fond date de Louis-Philippe, comme en témoigne le timbre royal, c'est le répertoire des actes administratifs de la commune : acquisitions et cessions de terrains, etc....

L'extraordinaire paraphe du bas de la page figure sur la page de garde du procès verbal de délibération de la commune en date du 12 Mai 1812.